

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONTBENOIT LE 4 JUILLET 2018
--

L'an deux mille dix-huit, le quatre juillet, à vingt heures quinze minutes, le conseil municipal de la commune de Montbenoit, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Gilles MAGNIN-FEYSOT, Maire.

La convocation a été faite le 29/06/2018

Etaient présents : Mmes DUBOIS Marie-Sophie, FERREUX Bénédicte, VILLET Joséphine, Mrs BENMEHAL Lucien, MARGUET Jean-Charles, OUDOTTE Aurélien, BOURDIN Ludovic.

Etaient absents excusés : Mme BOUCARD Nathalie

Secrétaire de séance : Mme DUBOIS Marie-Sophie

ORDRE DU JOUR :

- 1) Point sur les travaux en cours,
- 2) Rapport d'analyse des offres bancaires,
- 3) Questions diverses.

→ Point N° 1 - Point sur les travaux en cours :

➤ Renouvellement de la conduite d'eau potable :

La réception des travaux pour le réseau d'eau potable aura lieu d'ici une dizaine de jours.

Tous les poteaux de défense incendie sont posés.

➤ Enfouissement des réseaux secs :

Les travaux pour l'enfouissement des réseaux secs sont finis à 75 % à ce jour.

Le SYDED souhaite réceptionner l'ensemble des réseaux secs pour le 19 juillet. L'opérateur Orange en charge des branchements télécom interviendra dans les 2 mois qui suivent, soit à la mi-septembre.

➤ Travaux de voirie :

L'entreprise VERMOT TP reporte l'aménagement de la traversée du village au printemps 2019 afin de réaliser les travaux en une seule tranche. En contrepartie, l'entreprise VERMOT TP goudronnera la traversée du village pour l'hiver sans coût supplémentaire pour la commune.

→ Point N° 2 – Rapport d'analyse des offres bancaires :

M. le Maire fait part au conseil municipal des différentes offres de prêts adressées par les banques qui ont été sollicitées par la commune pour financer les travaux en cours, Rue du Val Saugeais. Il demande au conseil de se prononcer sur ces dernières.

➤ Prêt de 115 000 € pour financer les travaux de renouvellement de la conduite d'eau potable :

Après étude des différentes offres, le conseil municipal retient celle du Crédit Mutuel qui est la plus avantageuse.

Une délibération est prise en ce sens **(DCM N° 22-07-2018)**.

➤ Prêt de 35 000 € pour préfinancer la TVA :

Après étude des différentes offres, le conseil municipal retient celle de la Banque Postale qui est la plus avantageuse.

Une délibération est prise en ce sens **(DCM N° 23-07-2018)**.

➤ Prêt de 694 000 € pour financer les travaux de voirie :

Après étude des différentes offres, le conseil municipal retient celle du Crédit Agricole qui est la plus avantageuse. Ce prêt sera scindé en deux parties : une partie concernera le financement des travaux du réseau d'eau pluviale.

Une délibération est prise en ce sens **(DCM N° 24-07-2018)**.

➔ **Point N° 3 - Questions diverses :**

➤ M. le Maire donne lecture d'un courrier de M. et Mme DUBOIS DUNILAC Fabrice demeurant au lotissement le Bon Repos à Montbenoît évoquant le problème de sécurisation de la route depuis l'arrêt de bus jusqu'au virage du lotissement Bellevue du Val.

Dans un premier temps, la commune effectuera un marquage au sol de passage pour piétons au niveau du petit chemin qui relie la route de Largillat au lotissement le Bon Repos. De même, au vu de la configuration de la route (grand virage masquant l'arrivée des véhicules qui descendent), un miroir routier sera mis en place en face du chemin afin d'avoir une meilleure visibilité des véhicules.

Une réponse écrite sera faite à M. et Mme DUBOIS DUNILAC.

➤ Une note d'informations à la population sur divers points sera faite courant du mois de juillet (bilan SMCOM, nouveaux horaires déchetterie, cartes de transport scolaire, etc...).

La séance est levée à 22h00

Le compte rendu a été affiché le 09/07/2018

Le Maire,
Gilles MAGNIN-FEYSOT

